

RAPPORT DES ACTIVITES ORGANISEES DANS LE CADRE DE LA CELEBRATION DE LA JOURNEE MONDIALE DES ZONES HUMIDES 2025.

Ce rapport présente l'aperçu des activités organisées par les jeunes du ROJECF dans le cadre de la célébration de la journée mondiale des Zones Humides 2025

Ir Alex IFUNDO,
Rapporteur ROJECF



I. Contexte

Chaque année, le 2 février, le monde célèbre la Journée mondiale des zones humides, une occasion de mettre en lumière l'importance cruciale de ces écosystèmes, de promouvoir leur reconnaissance à l'échelle mondiale et d'encourager les parties prenantes à œuvrer ensemble pour combattre leur fragilité et leur disparition croissante. Cette journée s'enrichit chaque année grâce à la participation active d'acteurs variés et de citoyens engagés, avec un éventail d'activités se déroulant aux niveaux local, national, régional et international.

Les zones humides jouent un rôle essentiel dans le maintien de la biodiversité, la régulation climatique et la purification de l'eau. Cependant, ces précieux écosystèmes sont gravement menacés par l'urbanisation, la pollution et le changement climatique. Leur protection est cruciale, non seulement pour préserver les innombrables espèces animales et végétales qu'ils abritent, mais aussi pour garantir des services écosystémiques vitaux aux communautés humaines qui en dépendent directement.

En 2025, le thème choisi pour cette journée est : « **Protéger les zones humides pour notre avenir commun** ». Ce thème souligne l'urgence de développer des politiques efficaces de conservation, de favoriser une participation communautaire active et de promouvoir des pratiques durables afin de garantir un futur où les zones humides seront non seulement respectées, mais aussi préservées. Par une sensibilisation accrue du public et une mobilisation collective, il est possible de protéger ces trésors naturels pour les générations actuelles et futures.

Dans le cadre des activités prévues cette année, le Réseau des Organisations de Jeunes engagés dans le Changement Climatique, la Conservation de la Biodiversité, les Zones Humides et les Forêts (ROJECF-RDC), en collaboration avec la Société Civile Environnementale et Agro-Rurale du Congo (SOCEARUCO-RDC), ainsi que d'autres associations œuvrant pour la protection de l'environnement, mettront en place diverses actions. Parmi celles-ci figurent des activités de sensibilisation, une réunion en ligne via Zoom, ainsi que des programmes collaboratifs visant à renforcer le suivi de l'application des accords et lois pour une gestion durable des zones humides.

II. Les objectifs :

L'objectif de cette réunion est de définir des stratégies solides et durables entre les partenaires aux niveaux local, national et régional afin de renforcer la gouvernance des zones humides et de maximiser les bénéfices qu'elles procurent aux populations actuelles et futures. Les principaux objectifs sont les suivants :

- **Renforcer la sensibilisation des parties prenantes** afin de garantir une gestion durable et pérenne des zones humides à tous les niveaux ;
- **Former et outiller les jeunes** sur les méthodes de gestion durable et responsable des zones humides, tout en mettant en avant leurs bienfaits dans la lutte contre les effets du changement climatique ;
- **Partager des expériences avec la jeunesse** pour revitaliser les coalitions et les mouvements de jeunes actifs dans la protection des zones humides aux échelles locale, nationale et régionale ;
- **Encourager la production d'une politique locale** adaptée au contexte actuel pour une gestion efficace des zones humides ;
- **Élaborer un cahier des charges spécifique à la jeunesse**, axé sur la gestion des zones humides du Kivu en particulier, et de la RDC en général.

Cette réunion, organisée dans le cadre de la commémoration de la Journée mondiale des zones humides, constituera une étape clé pour permettre à la jeunesse de préparer leur cahier des charges en vue de la COP 15 sur les zones humides, qui se tiendra au Zimbabwe. Cet événement marquera une étape déterminante pour le continent africain en général, et pour la République Démocratique du Congo en particulier, laquelle continue de jouer un rôle de premier plan dans la préservation de ces écosystèmes vitaux.

Les échanges constructifs entre les participants permettront à la jeunesse de renforcer leur engagement en matière de conservation des zones humides, tout en mettant en lumière l'importance capitale de ces écosystèmes pour l'avenir de notre planète.

III. Méthodologies

Pour bien capitaliser sur la célébration de la journée et atteindre ses objectifs, plusieurs activités ont été planifiées. Cependant, en raison de la situation sécuritaire dans la province du Sud-Kivu, certaines d'entre elles n'ont pas pu avoir lieu.

Parmi les activités prévues, un ramassage manuel des déchets plastiques le long du littoral du lac Kivu est organisé, couvrant les axes de Beach Muhanzi, SNCC et New Riviera à Bukavu. Les participants incluront des membres de la coordination provinciale de l'Environnement, des leaders d'organisations de jeunesse, des leaders d'organisations féminines, des représentants des peuples autochtones, des centres de recherche, des universités et instituts supérieurs, des organisations de pêcheurs, des agriculteurs, des journalistes, ainsi que des acteurs du secteur privé.

Pour la collecte, les outils suivants seront utilisés : sacs, gants, pièges, pirogues, désinfectants, masques, gilets de sauvetage, etc. Une réunion en ligne, accessible via un lien Zoom, est également prévue pour faciliter la coordination et les échanges entre les participants. Les déchets collectés seront transportés vers un site de recyclage géré par des entreprises dirigées par des jeunes engagés et impliqués dans les diverses activités du ROJECF et de la SOCEARUCO à Bukavu.

IV. Activités Réalisées

En date du 15/01/2025 au 31/01/2025 : Organisation et participation aux émissions radio pour la sensibilisation et l'éducation environnementale ;

En date du 17/01/2025, de 10h⁰⁰ à 12h⁰⁰ : Réunion préparatoire (élaboration de l'ébauche du plan stratégique de jeunes) ;

En date du 05/02/2025, de 15h⁰⁰ à 17h⁰⁰ : Organisation d'une réunion en ligne sur le thème « **Protéger les zones humides pour notre avenir commun** » avec un grand nombre des acteurs au niveau mondial en vue de partager les expériences avec les grands intervenants qui vont l'éclairer de manière participative.

En date du 07 au 15/02/2025 : Rédaction et finalisation du rapport des activités et du plan stratégique de Jeunes pour la protection et la gestion durable des ZH.

V. Présentation du ROJEC



Le réseau des organisations des jeunes engagés dans le changement climatique, la conservation de la biodiversité, les zones humides et forestières en République démocratique du Congo (RDC) est une coalition dynamique de jeunes leaders et associations locales œuvrant pour un avenir durable. Ce réseau se concentre sur la sensibilisation, l'action communautaire et le plaidoyer pour adresser les défis environnementaux critiques, tels que la déforestation, la perte de biodiversité et les impacts des changements climatiques sur la vie des communautés vulnérables.

Le réseau se distingue par des initiatives innovantes telles que des campagnes de reboisement massif avec des arbres fruitiers et agroforestiers, des formations en agro-écologie, ainsi que la restauration des zones humides pour renforcer la résilience face aux inondations. Il travaille également à éduquer les populations locales en général, en particulier les jeunes et les femmes, sur l'importance de la conservation des écosystèmes et de la gestion durable des ressources naturelles.

Le réseau engage activement les décideurs politiques à travers des plateformes de plaidoyer afin d'intégrer des politiques climatiques et environnementales inclusives. En unissant leurs forces, ces organisations jouent un rôle clé dans la promotion d'une gouvernance équitable des ressources naturelles et dans la lutte contre les défis climatiques au niveau communautaire et national.

VI. Participants à la réunion Zoom

Ces activités ont rassemblé des organisations de la société civile africaine, des membres des gouvernements, des leaders d'organisations de jeunesse, des leaders d'organisations féminines, des représentants des peuples autochtones, des centres de recherche, des universités et instituts supérieurs, des organisations de pêcheurs, des agriculteurs, des journalistes, des acteurs du secteur privé, ainsi que des partenaires techniques et financiers. Elles ont également accueilli toutes les personnes susceptibles d'apporter une valeur ajoutée aux échanges sur l'avenir des zones humides.

VII. Les resultats attendus

- Les parties prenantes disposent désormais d'une compréhension claire des attentes des bailleurs de fonds concernant la contribution des zones humides au développement socio-économique des communautés locales ;
- La vision et les stratégies de gestion des zones humides ont été partagées avec les parties prenantes ;
- Les contributions des parties prenantes ont été valorisées pour élaborer une politique axée sur la jeunesse et renforcer les capacités des coalitions et réseaux de jeunes dans la lutte contre la mauvaise gestion des zones humides ;
- Les jeunes sont encouragés à adopter des pratiques d'investissement dans le tourisme communautaire autour des zones humides locales ; et
- Un cahier des charges dédié à la jeunesse sur la gestion des zones humides, en particulier au Kivu et plus largement en RDC, a été élaboré.

VIII. Programme indicatif du lancement

Heure	Activités	Responsables
Du 15/01/2025 au 31/01/2025		
	Organisation et participation aux émissions radio pour la sensibilisation et l'éducation environnementale	ROJECF, MORIA FM, Radio Maendeleo, Mama Radio
Vendredi, 17/01/2025		
10h ⁰⁰ à 12h ⁰⁰	Réunion préparatoire (élaboration de l'ébauche du cahier de charge)	Commission technique
Samedi, 01/02/2025		
7h ³⁰ à 8h ⁰⁰	Arrivée des acteurs et dispatching de groupe sur les axes	ROJECF
8h ⁰⁰ à 10h ⁰⁰	Ramassage les bouteilles plastiques et sachets au niveau du lac Kivu proprement dit sur les axes Beach Muhanzi, SNCC, et New riviera à Bukavu	Tous les acteurs/activités présents
Mercredi, 05/02/2025		
16h50 à 17h00	Arrivée des invités, mise en place, accueil et début de la réunion	Modérateur : Guillaume KALONDJI . Activiste et ressortissant de la Rép. Dém. du Congo.
17h00 à 17h15	Les modalités et les critères d'inscriptions des zones humides sur la liste de la convention de RAMSAR.	Intervenant : 1. Joie Didier. E. SOSSOUKPE , activiste et ressortissant de la Rép. du Benin
17h15 à 17h30	Les zones humides face à la pollution plastique (défis et perspectives)	Intervenant : 2. Dr Boniface Nzonikoua Activiste et ressortissant de la Rép. Centrafricaine
17h30 à 17h45	Le leadership féminin et la gestion des conflits fonciers autour et dans les zones humides en RDC	Intervenant : 3. Madame CHONDO Sandra . Activiste et ressortissant de la Rép. Dém. du Congo.
17h45 à 18h00	Les zones humides comme facteur de la réinsertion socio-économique (rôles, défis et perspectives)	Intervenant : 4. Merlin M. Cizungu Activiste et ressortissant de la Rép. Dém. du Congo.
18h00 à 18h15	Parc Marin des Mangrove de Muanda une zone humide de grande valeur en RDC. (défis et perspectives)	Intervenant : 5. Didieu Bya'ombe BALONGELWA . Directeur Parc Marin des Mangrove de Muanda et ressortissant de Rép. Dém. du Congo.
18h15 à 18h25	Présentation de l'ébauche du cahier de charge de la jeunesse	Ir Alex Ifundo Activiste, rapporteur du ROJECF et ressortissant de la Rép. Dém. du Congo.
18h25 à 19h30	Discussions	Modérateur :

Chapitre I. Organisation et participation aux émissions radio pour la sensibilisation et l'éducation environnementale



Le Réseau des Organisations des Jeunes engagés dans le Changement Climatique, la Conservation de la Biodiversité, les Zones Humides et la Forêt (ROJECF-RDC), en collaboration avec la Société Civile Environnementale (SOCEARUCO-RDC) et d'autres structures (mouvements associatifs) œuvrant pour la protection de l'environnement, ont organisé et participé à des émissions radio destinées à sensibiliser la population à l'importance des zones humides.

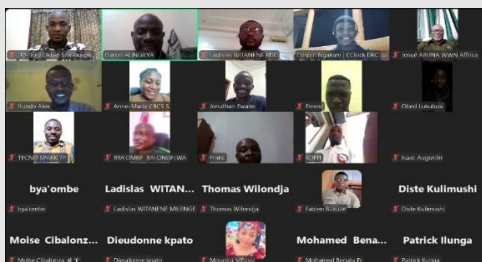
Quatre émissions radios diffusées ont organisé sur les chaînes de radios dont Mama Radio, Radio Moria et Radio Maendeleo dans la ville de Bukavu en province du Sud-Kivu. Elles ont également servi à vulgariser l'édit provincial sur la protection des zones humides. Elles ont permis d'animer des débats et de dénoncer plusieurs problématiques environnementales, notamment : la mauvaise gestion des déchets ménagers et ses conséquences, l'exploitation illicite de minerais dans les zones humides dans les territoires de Mwenga, Walungu et Uvira, etc...

Sur ces points, la jeunesse s'est mobilisée pour dénoncer et exprimer ses positions :

- Opposition ferme à l'exploitation illicite et abusive des zones humides au Sud-Kivu ;
- Exigence préalable d'une étude d'impact environnemental et social pour toute exploitation d'une zone humide, accompagnée de la signature d'un cahier des charges par la communauté locale ;
- Obligation pour les entreprises exploitantes de présenter un plan de gestion environnementale ainsi qu'un programme de reconstitution (restauration) des sites après exploitation ;
- Appel au gouvernement pour la mise en place d'un comité de suivi du PGES (Plan de Gestion Environnemental et Social) intégrant la société environnementale et les jeunes.
- L'appel à la population du Sud-Kivu sur la bonne gestion des déchets ménagers et la conservation et l'exploitation
- Les jeunes impliqués dans la gestion de l'environnement devront poursuivre avec les activités de la sensibilisation et d'éducation environnementale.

Chapitre II. Réunion Zoom sur le thème « Protéger les zones humides pour notre avenir commun »

3. 1. Présentation des intervenants et des participants



Le modérateur, **M. Crispin NGAKANI**, pour présenter les participants, il les permis à prendre chacun la parole, pour sa présentation (les participants, chacun à donner son nom, son adresse/résidence, ses fonctions en liées avec ces activités quotidiennes). Ensuite, il à donner la parole à **M. Ladislav WITANE**, représentant du ROJECF RDC afin de présenter les intervenants (orateurs) mais aussi pour parles du ROJECF en soit (de sa création, sa mission, ses objectifs, ses membres, ses réalisations et ses perspectives avenir.

M. Crispin NGAKANI, est un jeune activiste du climat, a bien conduit cette reunion de partage.

3.2. Développement proprement dit des thèmes



Les activités organisées pour célébrer la Journée mondiale des zones humides, par le Réseau des Organisations de Jeunes engagés dans le Changement Climatique, la Conservation de la Biodiversité, les Zones Humides et la Forêt (ROJECF-RDC), en collaboration avec la Société Civile Environnementale (SOCEARUCO-RDC) et d'autres structures (mouvements associatifs) œuvrant pour la protection de l'environnement, se sont conclues par un webinaire. Celui-ci a réuni des jeunes africains afin d'échanger sur les défis, l'importance et le rôle de la jeunesse dans la gestion durable et la gouvernance des zones humides.

S'articulant autour du thème global « Protéger les zones humides pour notre avenir commun », les activités menées par les jeunes du ROJECF ont été synthétisées sous le thème local « Sauvons les zones humides de la RDC, menacées de disparition ». Ce thème met en avant l'importance cruciale de développer des politiques de conservation, de favoriser la participation communautaire et de promouvoir des pratiques durables pour garantir un avenir où les zones humides sont protégées et respectées. En sensibilisant le public et en incitant à une action collective, ces initiatives contribuent à la préservation de ces trésors naturels pour les générations présentes et futures.

Lors de la réunion, le modérateur a souligné les objectifs de la rencontre, présenté les activités préparatoires qui avaient été organisées, décrit brièvement le ROJECF et les profils des participants (membres), avant d'introduire les présentateurs selon leurs thématiques respectives.



1. Modalités et critères d'inscription des zones humides sur la liste de la convention Ramsar



M. Joie Didier SOSSOUKPE

Un écologiste dévouée et un consultant expert junior avec un fort accent sur la gestion des zones protégées et conservées. Il est titulaire de deux masters, l'un en développement communautaire de l'université d'Abomey Calavi au Bénin, et l'autre en aires protégées et gestion de la biodiversité de l'université Senghor d'Alexandrie, en Égypte. Doté d'une riche formation, il a perfectionné son expertise en matière de conservation de l'environnement et de développement communautaire durable. Il fait partie intégrante de la Société Béninoise d'Environnement et d'éducation (ONG BEES) depuis 2016, où il occupe le poste d'Assistant de Programme.

Tout au long de son mandat au BEES, il est activement impliqué dans la direction et le soutien de divers projets visant la protection et la conservation des sites Ramsar au Bénin. Son approche implique de s'engager et de collaborer étroitement avec les communautés locales pour assurer la durabilité de ces aires protégées tout en répondant à leurs besoins et préoccupations.

Joie Didier a démontré un fort engagement en faveur de la protection des sites Ramsar au Bénin, soulignant l'importance de ces zones humides pour la biodiversité et les moyens de subsistance locaux. Ornithologue passionné, il contribue activement à la protection et à la conservation des oiseaux d'eau, à travers le suivi écologique et en participant chaque année au Recensement International des oiseaux d'eau au Bénin. Ses futurs travaux porteront également sur la restauration des écosystèmes de mangroves du Site Ramsar 1018 (Réserve de biosphère de la basse vallée de l'Ouémé au Bénin).

Son intervention visait à faciliter une meilleure compréhension des participants sur les procédures et critères permettant de qualifier et d'inscrire une zone humide comme site d'importance internationale au regard de la Convention de Ramsar. A l'en croire, l'inscription d'une zone humide sur la liste Ramsar repose sur des critères scientifiques, écologiques et sociaux définis par la convention. Joie Didier Sossoukpe a expliqué que pour qu'une zone humide puisse être proposée, elle doit d'abord être reconnue pour son importance à l'échelle nationale ou internationale. Plusieurs éléments sont pris en compte, notamment sa biodiversité unique, son rôle dans la régulation des écosystèmes, la lutte contre le changement climatique, la préservation des ressources hydriques et ses services écosystémiques essentiels pour les communautés locales.

Un des critères clés comprend la présence d'espèces animales ou végétales rares, vulnérables ou menacées. La zone doit aussi présenter une valeur écologique qui soutient la biodiversité, comme l'abri d'espèces migratrices ou d'écosystèmes rares. L'intervenant a mis en évidence le rôle des parties prenantes, telles que les autorités locales, les chercheurs, les communautés et les gouvernements, dans la collecte des données nécessaires à la justification scientifique pour la candidature d'un site.

Au cours de sa présentation, il a également abordé les procédures administratives requises, notamment l'envoi d'un dossier de candidature au secrétariat de Ramsar, comprenant une évaluation technique et des données géographiques précises. Une fois le site accepté, des engagements doivent être pris par les États signataires pour préserver et gérer durablement les zones inscrites. Ce suivi comprend l'élaboration de politiques locales adaptées, la gestion participative des écosystèmes et la mise en œuvre de mesures de conservation à long terme.

Par ailleurs, l'intervenant a insisté sur la nécessité de sensibiliser les communautés locales et de garantir leur implication active dans les initiatives de préservation. Il a également encouragé les participants à promouvoir la valeur des zones humides en tant que ressources stratégiques pour le développement socio-économique, à travers des activités comme le tourisme écologique et la gestion durable des ressources naturelles.

Cette présentation a permis aux participants de mieux comprendre les défis et les opportunités liés à l'inscription des zones humides sur la liste Ramsar. Elle a également renforcé leur engagement à contribuer à la protection de ces écosystèmes irremplaçables, indispensables tant pour la biodiversité que pour les générations futures.

2. Leadership féminin et gestion des conflits fonciers autour des zones humides en RDC



Madame CHONDO SANDRA

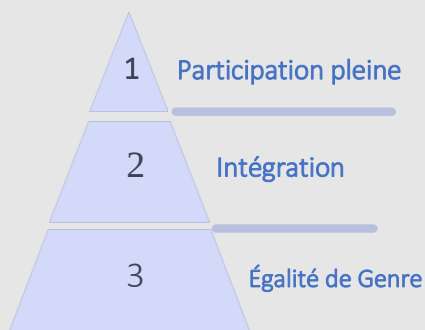
Elle Est une femme leader en République démocratique du Congo. Elle a déjà intervenu dans la mise en œuvre de plusieurs projets dans différents secteurs tels que l'agriculture, l'éducation, la santé et l'autonomisation des femmes.

Coordonnatrice de l'ONG FOMAD-RDC.

Mme Sandre à présenter le Rôle des femmes dans la gestion des conflits fonciers autour des zones humides, thématique qui a permis aux participants de mieux comprendre le rôle central des femmes, notamment des femmes autochtones et des femmes au niveau local, dans la prévention des conflits et la consolidation de la paix. Leur participation permet de mieux cerner les causes des conflits et d'élaborer des alternatives efficaces. Bien qu'elles soient des actrices clés dans les processus de paix et de résolution des conflits, leur contribution reste encore marginalisée et sous-estimée.

Promouvoir le leadership féminin :

De nombreuses initiatives soutiennent et promeuvent le leadership des femmes dans la prévention des conflits et la paix durable. Cependant, un défi majeur réside dans la non-reconnaissance des droits fonciers des femmes dans les documents juridiques, politiques nationales et lois sectorielles. Cette exclusion entrave leur rôle, malgré le fait qu'elles assurent 75 % de la production alimentaire. Il est essentiel de pallier ces lacunes pour garantir leur pleine participation.



Accès aux postes de décision

Madame Sandra Chondo a mis en évidence le chemin à parcourir pour assurer une participation égale des femmes dans les processus décisionnels relatifs à la paix et aux conflits. Les zones humides offrent un levier important pour l'autonomisation des femmes, leur permettant de profiter d'opportunités économiques et environnementales tout en intervenant dans la conservation durable. Elles jouent un rôle essentiel dans la restauration des écosystèmes dégradés et la biodiversité.

Moyens de subsistance et formation :

Les activités liées aux zones humides, telles que l'agriculture, la pêche et le tourisme, offrent des moyens de subsistance aux femmes. De plus, les initiatives de conservation incluent souvent des programmes de formation qui permettent aux femmes d'acquérir des compétences en gestion environnementale et développement durable.

Leadership et autonomie

Le rôle des femmes intègre plusieurs dimensions :

- **Responsabilité** : Elles prennent des responsabilités de leadership dans la conservation des zones humides.
- **Développement de compétences** : En s'investissant, elles renforcent leurs capacités en gestion et organisation.
- **Préservation de l'environnement** : Elles participent activement à la conservation et à la restauration des zones humides, contribuant à un environnement sain et durable.

Production durable et égalité des sexes

Les femmes jouent également un rôle dans la valorisation de chaînes de valeur durables, intimement liées à l'atteinte de l'égalité des sexes. En raison de leurs connaissances uniques en gestion des ressources naturelles, comme l'eau et la culture de subsistance, elles se positionnent en tant qu'actrices stratégiques.

En conclusion, l'autonomisation des femmes est essentielle pour une gestion durable des zones humides et pour établir une paix durable et inclusive en RDC. En favorisant leur leadership, en garantissant l'égalité des sexes et en valorisant leur rôle crucial dans la conservation de l'environnement, nous contribuons à construire un avenir prospère pour tous.

3. Les zones humides comme facteur de la réinsertion socio-économique (rôles, défis et perspective)



Merlin M. CIZUNGU

Il est un Ingénieur des Eaux et Forêts, chercheur et expert en gestion de l'environnement. Jeune activiste au sien de la société civile Environnementale et Agro Rural du Congo et point focal du mouvement SUSTAINABLE PLUS pour la RDC.

Il mené ses recherche de Msc dans le domaine de

Pour M. Merlin Cizungu, l'Article 1 de la Convention Ramsar (1971) : « Les zones humides sont des étendues de marais, de fagnes, de tourbières ou d'eaux naturelles ou artificielles, permanentes ou temporaires, où l'eau est stagnante ou courante, douce, saumâtre ou salée, y compris des étendues d'eau marine dont la profondeur à marée basse n'excède pas six mètres. » Cette définition, en tant que droit international, s'impose aux États et non directement aux particuliers, sauf en cas de clause spécifique indiquant un effet direct.

Fonctions clés des zones humides

Les zones humides remplissent plusieurs fonctions cruciales :

- **Hydrologiques** : Régulation des cycles de l'eau et prévention des inondations.
- **Biologiques** : Habitat pour une biodiversité exceptionnelle.

- **Biogéochimiques** : Filtration et purification des eaux, stockage de carbone.
- **Socio-économiques** : Source de moyens de subsistance et services essentiels pour les communautés.

Zones humides en RDC

En République Démocratique du Congo (RDC), ces écosystèmes se distinguent par leur richesse exceptionnelle et leur diversité. Ils offrent une multiplicité de services écosystémiques, souvent sous-exploités. Cependant, la dépendance des populations locales à leurs ressources accentue leur vulnérabilité face aux pressions socio-économiques.

La réinsertion sociale liée aux zones humides

La réinsertion sociale désigne le processus permettant aux individus marginalisés de retrouver une place active dans la société, en accédant à des droits, des opportunités et une participation à la vie sociale, économique et culturelle. Ce processus favorise la réconciliation, l'autonomisation, la reconstruction et la cohésion sociale. Ir Merlin Munguakonkwa Cizungu a souligné les impacts négatifs d'une mauvaise gestion des zones humides : inégalités sociales, conflits armés, déplacements de populations, pauvreté et chômage, touchant particulièrement les jeunes et les femmes.

Rôles et opportunités offerts par les zones humides

Les zones humides offrent des opportunités variées :

- **Accès à l'emploi** : pêche, aquaculture, agriculture, artisanat, tourisme, AGR.
- **Production de services** : éducation, santé, eau potable, atténuation du changement climatique.
- **Renforcement du pouvoir local** : Implication des communautés dans leur gestion.

Défis liés à la réinsertion sociale et zones humides

Parmi les défis majeurs :

- Dégradation des zones humides.
- Changement climatique (sécheresse, inondations).
- Pratiques non durables (déforestation, pollution, exploitation minière).
- Vulnérabilité des populations et tensions sur l'accès aux ressources.
- Manque de formation et de financement pour une gestion efficace.

Solutions pour une réinsertion durable basée sur les zones humides

- Réaliser des inventaires des ressources naturelles.
- Mettre en œuvre une gestion intégrée et des programmes de restauration.
- Développer des filières durables et valoriser le patrimoine naturel et culturel (écotourisme).
- Renforcer les politiques publiques, l'éducation et les sensibilisations.
- Stimuler la recherche, la coopération et la gouvernance participative.

Conclusion

Les zones humides sont un levier essentiel pour la réinsertion socio-économique en Afrique et en RDC. Elles contribuent au développement durable, à la réduction des inégalités et à la lutte contre la dégradation environnementale. Protéger et valoriser ces écosystèmes fragiles est une urgence commune pour garantir un avenir durable.

4. Les zones humides face à la pollution plastique (défis et perspectives)



Dr. **Boniface NZONIKOUA** est le Directeur Exécutif du Centre de Recherche et Appui au Développement (CRAD) en République Centrafricaine. Il est Évaluateur Accrédité par la Communauté Internationale des Évaluateurs du Canada (CIEC). Un expert en Environnement et développement auprès du PNUD et autres organisations internationales. Pendant plus de 20 ans, il a mené des évaluations en Afrique, en Europe, dans divers environnements, notamment les villes, les villages, les forêts, le Sahel et la savane. Il a collaboré avec des parties prenantes à plusieurs niveaux, y compris des organisations communautaires, des donateurs / bailleurs de fonds tels que BAD, BM, l'USAID, les Affaires Mondiales Canada, l'UE ; des missions diplomatiques, des agences du systèmes des Nations Unies telles que l'USAID au Mali; l'ILPRI au Mali; l'ICRAF au Cameroun et au Congo; L'UNESCO au Burundi; le BIT au Sénégal et au Cameroun; PNUD en RCA et au Cameroun ou encore le PAM au Cameroun, et avec l'UNICEF au Burkina Faso, Guinée Bissau, et Côte d'Ivoire.

Il est un ancien Président de la Commission Spéciale Ressources Naturelles à la Haute Autorité de la Bonne Gouvernance en République Centrafricaine. Dr. Boniface NZONIKOUA a dirigé la conception et la mise en œuvre de plusieurs études et évaluations dans les pays membres de la Commission du Bassin du Tchad (CBLT) et dans le Bassin du Congo dans des environnements complexes et humanitaires, individuellement ou en équipe.

En outre, il est très actif en tant que Conseiller pour l'environnement en Afrique au sein de réseaux professionnels tels que l'Association Africaine d'Evaluation (AfrEA) où il a exercé les fonctions de président et a animé plusieurs ateliers de formation en évaluation.

Son parcours académique couvre un Double Doctorat en Sociologie de Développement à l'Université de Toulouse Le Mirail (France) en cotutelle avec New York university, un DESS en Conception, Gestion et Évaluation des projets à l'université de Nancy2 en France et un Diplôme d'Études Approfondies (École Nationale Supérieure des Sciences de l'Information et des Bibliothèques. Dr. Boniface NZONIKOUA possède plusieurs certificats internationaux dans plusieurs domaines en sciences sociales, en planification et gestion, en évaluation du développement, en environnement et genre y compris les questions des peuples autochtones etc.

Comprendre la pollution plastique dans les zones humides

Origine de la pollution plastique

La pollution plastique dans les zones humides résulte principalement de l'élimination inappropriée des déchets et des ruissellements industriels. Qu'il s'agisse de pailles, d'emballages ou de sacs, ces plastiques abandonnés trouvent leur chemin vers les cours d'eau et les rivières avant de se déverser dans les océans, aggravant ainsi une crise environnementale mondiale.

Les Conséquences de la pollution plastique sur la biodiversité comme (1) la Réduction de la biodiversité de la flore et de la faune, (2) Mise en danger des espèces sauvages en raison des risques d' enchevêtrement et d' ingestion et (3) Dégradation des paysages naturels, portant atteinte à la valeur écotouristique des zones humides ont été développées.

Défis majeurs liés à la pollution plastique

La pollution plastique constitue un défi en raison de :

- ✓ **Sa présence envahissante** : Les déchets plastiques envahissent les berges, les plages et les infrastructures (ponts, canaux), provoquant une pollution visuelle et des impacts environnementaux graves.
- ✓ **Ses effets délétères** : Les sacs plastiques sont confondus avec des méduses par les poissons, causant des occlusions intestinales. Les oiseaux sont blessés lorsqu'ils ingèrent des plastiques tranchants. Chaque année, plus de 8 millions de tonnes de plastiques sont déversées dans les rivières, représentant 350 kilos par seconde (PNUD, 2019).
- ✓ **Son impact sur les écosystèmes et les communautés humaines** : En plus de menacer la biodiversité, ces déchets ont des répercussions négatives sur la santé humaine et le bien-être socioéconomique des populations.

Perspectives et solutions

- ✓ **Adopter une approche globale** : Il est crucial d'intégrer des solutions couvrant tout le cycle de vie du plastique, depuis sa production jusqu'à son élimination.
- ✓ **Renforcer la coopération internationale** : La communauté mondiale doit agir de concert pour protéger les zones humides pour les générations futures. Les gouvernements, les entreprises et les communautés doivent travailler ensemble pour réduire la pollution plastique.

Initiatives marquantes :

- La Journée internationale du zéro déchet encourage des changements de comportement pour réduire la pollution plastique.
- Les efforts publics et privés ciblent des solutions innovantes dans les Zones Humides d'Importance Internationale (« Sites Ramsar »).

Avancées juridiques : L'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement a, en 2022, adopté une résolution historique visant à élaborer un traité international juridiquement contraignant d'ici 2024. Ce traité représentera un tournant majeur en promouvant l'économie circulaire et en stimulant l'innovation dans la gestion durable du plastique.

Rôle des parties prenantes

Les consommateurs, entreprises, gouvernements et communautés ont tous un rôle crucial dont (i) celui de modifier les habitudes de consommation et adopter des pratiques responsables et (ii) celui de soutenir la mise en œuvre de politiques efficaces et investir dans des solutions durables. Chaque pas vers une réduction de la pollution plastique est une victoire pour les zones humides et pour l'humanité. Ces écosystèmes précieux méritent une protection urgente et collective afin de préserver leur biodiversité et les services écosystémiques qu'ils offrent.

5. Etat de lieu du Parc Marin des Mangrove de Muanda une zone humide de grande valeur en RDC. (défis et perspectives)



Dedieu BYA'OMBE B ; Licencié en sciences sociales de l'université de Kinshasa (UNIKIN) en 2003. Diplômé en Poste Universitaire en 2006 à L'ERAIFT Kinshasa et Master en Gestion des Aires Protégées en 2014 de L'Université L. S. Senghor D'Alexandrie en Égypte. Travail à l'ICCN depuis 2004, Para militaire, commençant comme Assistant de l'ADT de l'ICCN à la Directeur Général, Chef de site Adjoint de la Réserve Naturelle du Sankuru, Coordinateur du processus de création d'une aire Protégée dans le paysage TL2, Chef de bureau Provincial puis Directeur provincial de ICCN Maniema, Chef de site du Parc national de Lomami, Chef de site du Parc national de Kahuzi Biega et Directeur Provincial de l'ICCN Sud-Kivu et Tanganyika, Directeur des Parcs Nationaux, Domaines de chasse et Réserve à la Directeur Général ICCN, Actuellement Directeur Provincial de ICCN Kongo Central et Chef du Parc Marin des Mangroves de Muanda (ICCN- RDC). Enseignant et passionné de la pérennisation des espèces car après nous la vie continue.

Historique du PMM

Créé en 1992, le Parc Marin des Mangroves (PMM) est situé dans la province du Kongo Central, en territoire de Moanda, avec une superficie de 76 000 hectares, incluant l'embouchure du grand fleuve Congo. Ce parc protège toute la partie côtière atlantique sur une longueur de 37 km. Il a été inscrit sur la liste de la Convention Ramsar en 1996. Parmi ses espèces emblématiques, on retrouve notamment les lamantins, les tortues marines et d'autres espèces marines cruciales.

État des lieux : Pression humaine et menaces

Le PMM est confronté à une forte pression humaine en raison de la présence de villages, campements et compagnies pétrolières, ainsi que du développement d'une grande ville à proximité immédiate. La construction du port en eau profonde à Banana et l'érosion côtière ayant causé la disparition des plages aggravent la situation. Les principales menaces incluent :

- **Coupe de bois et carbonisation** : Utilisation intensive du bois pour le chauffage.
- **Braconnage** : Chasse traditionnelle avec des armes artisanales et des pièges.
- **Pêche illégale** : Activités dans les zones protégées, périodes de reproduction non respectées, utilisation d'engins illicites, captures accidentelles de tortues marines et de lamantins.
- **Pollution** : Pollution plastique et hydrocarbures (Soyo-Muanda).
- **Chasse et vol d'œufs** : Les œufs de tortues sont également ciblés.

Perspectives

Pour le développement, la gouvernance et la gestion durable du PMM, les perspectives envisagées comprennent :

- ❖ La production d'outils spécifiques de gestion et la dotation en équipements adaptés aux besoins des programmes.
- ❖ La mobilisation de financements durables.
- ❖ Le renforcement des capacités des agents du parc et l'augmentation du personnel (formé et équipé).
- ❖ La mise en œuvre de la cartographie participative et du zonage écologique.

Points forts

Le PMM possède des atouts importants :

- ❖ **Suivi de tortues marines** : Collecte de données respectant les normes internationales.
- ❖ **Modèle en éclosier** : Référent en Afrique centrale.
- ❖ **Structures de gouvernance participative** : Les CLCDs (Comités Locaux de Conservation et Développement) accompagnent la collecte des œufs.
- ❖ **Restauration écologique** : Efforts en cours pour reboiser les mangroves dégradées.

Opportunités

Sur le plan touristique :

- Modernisation de plages et développement des randonnées dans le delta du fleuve.
- Construction de sites récréatifs et hébergements touristiques.
- Promotion internationale du site via des salons spécialisés.

- Proximité avec Kinshasa, la capitale, un atout pour attirer les visiteurs.

Sur le plan scientifique et économique :

- Richesse en tourbières et grand potentiel des mangroves pour la séquestration de carbone.
- Besoin accru de recherches et de publications scientifiques.

Enfin, Le PMM est aujourd'hui classé parmi les parcs oubliés, subissant de nombreuses contraintes, notamment en termes de financement durable. Pourtant, il demeure l'unique parc marin de la RDC, abritant des espèces emblématiques et des écosystèmes marins d'une importance cruciale. Protéger le PMM est une urgence pour préserver ses ressources uniques et promouvoir un développement durable.

INVITATION DU PMM

NOUS INVITONS TOUS LES VOLONTAIRES ET AMOUREUX DE LA NATURE A NOUS REJOINDRE AU PARC MARIN DES MAGROVES POUR LA CAMPAGNE DES RECOLTES DES ŒUFS DES TORTUES MARINES ET LEUR TRANSPORT VERS L'ECLOSERIE.

DU 15 Octobre 2024 au 15 Mars 2025

Pour tout contact :

Réseau des Organisations des Jeunes Engagés dans le Changement Climatique, Conservation de la Biodiversité, Zones Humides et Forêts.

« ROJECF »

Contact : +243 993714975

E-mail : rojecfordc@gmail.com



14 Av. de la Résidence /Q Nyalukemba/ C. Ibanda/Bukavu, Province du sud-kivu, pays RDC.